

INTERVENTION DE YOUSOUF MOUSSA A LA COMMEMORATION DU 12 NOVEMBRE 2005

Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Messieurs les Ministres, représentants des Gouvernements des îles de
Ngazidja, de Nduwani et de Mwali,
Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Ile de Ngazidja,
Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des
Organismes Internationaux,
Messieurs les Anciens Députés,
Chers invités,
Honorable assistance,
Mesdames et messieurs,

C'est avec une grande émotion que j'ai l'honneur de m'adresser à vous en ce jour solennel du 12 novembre 2005, trente ans, jour pour jour, après l'admission de notre pays, les Comores, à l'Organisation des Nations Unies, dans leurs frontières naturelles composées des 4 îles : Ngazidja, Ndzuwani, Mwali et Maore.

Ces lieux, le Palais du Peuple, ont une grande charge symbolique qui rend le propos grave et profond.
C'est au nom des Comités Maore et des Collectifs Comores Masiwa Mane que je voudrais m'adresser à vous.

Honorable assistance,
Mesdames et messieurs,
Les Comores ont manifesté sans aucune équivoque, lors du référendum du 22 décembre 1974, à 96% des suffrages exprimés, leur ferme volonté d'accéder à la pleine souveraineté.

Les tergiversations de la puissance colonisatrice, la France, fermement décidée à nous voler notre victoire, vont imposer la Déclaration Unilatérale d'Indépendance., du 6 juillet 1975.

Mais la France ne désarmera pas. Bien décidée à se maintenir dans notre pays contre vents et marées, elle va s'employer à refaire l'histoire, utilisant la force, nous imposant sa loi en dépit du droit et des règles régissant les relations entre les Nations en cas de conflit d'intérêts, et en occupant illégalement une partie de notre territoire national, Maore.

Honorable assistance,
Mesdames et messieurs,
Les nombreuses péripéties de l'histoire d'une domination coloniale sur l'ensemble de notre territoire national, vieille de plus d'un siècle et demi et

qui perdure au-delà de la déclaration formelle d'indépendance de notre pays, sont autant de preuves de l'incurie de la politique française à l'égard de notre pays, n'en déplaise au Président du Gouvernement de l'Union, qui sans sourciller, prétend que les relations entre la France et notre pays sont au beau fixe.

Conjointement à l'occupation de l'île comorienne ,Maore, la France s'est employée en 30 ans d'indépendance des Comores, à vouloir gommer celle-ci, sur la partie-même du territoire comorien qu'elle reconnaît comme telle.

L'installation des mercenaires et la mise sous tutelle des Autorités Comoriennes, à la fois par :

- des accords de « coopération militaire » qui tout en prétendant assurer la sécurité intérieure et extérieure du pays, n'ont jamais empêché les coups d'Etat ni la déstabilisation permanente (plus de 25 tentatives de putschs manqués ou réussis en 30 ans !), et les assassinats notamment de Présidents comoriens dans l'impunité totale...
- l'« aide économique » qui a toujours servi de moyen de pression, sans jamais couvrir les arriérés de salaires des fonctionnaires ni jugulé la misère et la vie chère, voilà, en grande partie, la nature de l'aide octroyée aux gouvernements comoriens d'après l'indépendance.

Honorable assistance,

Mesdames et messieurs,

La question de Maore, portée aux Nations Unies par tous les Présidents Comoriens qui se sont succédés depuis l'Indépendance, se trouve aujourd'hui mise à mal, par la politique de démission nationale menée par notre gouvernement.

En effet, lors de la rencontre de la Commission Mixte Franco-Comorienne, en mars 2005, à Paris, la délégation comorienne à ces négociations et le Président Azali, sans avoir consulté les autorités compétentes pour prendre des décisions concernant la session de droits territoriaux, en l'occurrence l'Assemblée Nationale, a pris seul, de graves décisions engageant la nation toute entière, notamment celles :

- ⇒ De retirer de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de l'ONU, le conflit qui existe entre la France et les Comores, sous l'argument fallacieux de solutions en cours par voie bilatérale, alors que la France est entrain de durcir ses positions à l'égard des Comores, dans une politique de division et de haine, instrumentalisant la xénophobie entre les différentes composantes de notre peuple,
- ⇒ De laisser réprimer et déporter les compatriotes Anjouanais, Grands-Comoriens et Mohéliens vivant à Mayotte, désignés comme « clandestins » chez eux, sur la partie annexée de leur territoire national, ajoutant dans son discours de l'Aid el fitr que la France était en droit de le faire.

- ⇒ De permettre à la France de présenter Mayotte aux prochains jeux de l'Océan Indien en tant qu'« entité indépendante »

Par ces prises de position, par le non respect des prérogatives qui échoient aux représentants du peuple, par de telles attitudes, le Colonel Azali a pris position contre les intérêts de la Nation et du Peuple Comorien. Nous demandons donc solennellement à l'Assemblée Nationale de prendre acte de cette situation, et de faire le nécessaire pour restaurer l'Autorité et l'honneur de l'Etat et de la Nation Comorienne.

Honorable assistance,

Mesdames et messieurs,

Faisant nôtres les valeurs universelles de démocratie, de justice, de tolérance et de solidarité, nous entendons apporter sans défaillir notre contribution au combat pour :

1. réaffirmer au grand jour, d'un côté, le caractère inaliénable et non négociable de la souveraineté et de l'intégrité des Comores (*Grande Comores, Mohéli, Anjouan et Mayotte*), dans leurs frontières naturelles, héritées de la colonisation et internationalement reconnues; et de l'autre, la prise en compte du cas spécifique de l'île comorienne de Mayotte, après des décennies d'occupation française.
2. amener les autorités comoriennes à :
 - mettre fin à leur politique de connivence et de collusion avec la puissance occupante de l'île comorienne, Mayotte et à entreprendre dès à présent, auprès des Instances Internationales, des pays amis, bref, de la communauté internationale, une réelle campagne de mobilisation susceptible de mettre un terme, à l'occupation par la France, de l'île comorienne de Mayotte, source de la quasi-totalité des maux, qui assaillent les Comores, depuis l'indépendance.
 - relancer sans attendre, les négociations entre la France et les Comores, afin de lever une fois pour toutes, l'hypothèque « Mayotte », ferment de haine, de xénophobie et de déstabilisation d'un petit pays, qui n'aspire qu'à vivre en bonne intelligence, dans la paix et la concorde, avec l'ancienne puissance administrante : la France.
 - prouver par des faits et des actes, toute leur détermination à utiliser tous les recours qu'autorisent les lois internationales, pour mettre un terme à ce qu'il est convenu de considérer comme étant un différend franco - comorien, obstacle, ô combien non négligeable, pour une juste réconciliation, entre Comoriens de la Grande-Comore (*Ngazidja*), Mohéli (*Mwali*), Anjouan (*Ndzuwani*) et Mayotte (*Maore*), mais aussi et surtout, entre Comoriens de Mayotte et ceux des autres îles sœurs, avec comme préalable, la levée du « Visa Ballardur ». La contribution de la France, pour toutes les raisons sus-mentionnées, y est fortement requise.

Enfin, nous avons la ferme volonté de faire de la journée du 12 novembre, à l'instar de la motion votée par l'Assemblée Nationale que nous accueillons chaleureusement, une journée nationale de lutte pour le retour de Mayotte dans son giron naturel.

- ⇒ NON A LA DEPORTATION DE NOS COMPATRIOTES DE MAYOTTE !
- ⇒ NON A L'OCCUPATION ILLEGALE DE L'ILE COMORIENNE : MAYOTTE !
- ⇒ DEFENDONS L'UNTE NATIONALE ET L'INTEGRITE TERRITORIALE DES COMORES !

Merci de votre attention

Youssef Moussa